

qu'en fermant les bureaux de poste ruraux, il réalisera peut-être des économies infinitésimales d'un montant de \$292,000. Il fait ainsi beaucoup de tort à une institution sociale fondamentale dans les régions rurales de l'Ouest du Canada comme dans d'autres régions du pays. Le même problème sans doute s'applique aux provinces Maritimes, aux régions rurales de l'Ontario et au Québec. La plupart de ces bureaux de poste se trouvent, dans le magasin général et, dans la plupart des cas, comme je l'ai constaté personnellement et d'après des instances que j'ai reçues par lettre, cette décision sera le facteur décisif qui permettra au magasin de survivre ou non. Voilà l'un de nos grands problèmes sociologiques du moment: la dépopulation des zones rurales et la tendance accrue à l'urbanisation.

Autrement dit, nous nous heurtons à un problème social chronique d'urbanisation, qui sera énormément plus coûteux que l'entretien des collectivités rurales du Canada grâce aux petits bureaux de poste ruraux. Voilà mon argument et j'encourage le ministre à le considérer sérieusement. S'il veut réaliser des économies de l'ordre de millions et non pas seulement de \$292,000, le rapport de l'Auditeur général regorge d'exemples de gaspillage et de folles dépenses. Si le service du courrier rural perd de son importance, le gouvernement réalisera des économies, mais du même coup il détruira un service fondamental de communication qui a été confié au gouvernement canadien depuis le début de la Confédération, il y a un siècle.

Lorsque ce grand débat a commencé l'automne dernier, un comité de 35 députés ministériels d'arrière-ban s'était formé pour protester contre les initiatives du ministre des Postes en ce qui concerne la réorganisation de son ministère. Je crois que ce comité de 35 membres a fait une telle impression sur le ministre des Postes qu'il est revenu en partie sur sa décision. J'insiste pour que d'une façon ou d'une autre on reconstitue ce comité, si possible le mercredi matin quand les députés d'en face se réuniront en caucus. Dans l'intimité du caucus, ils pourront dire sans ambages au ministre des Postes, qu'il ignore tout des besoins fondamentaux du pays, comme je l'ai déjà indiqué en rapportant les propos d'un journaliste aussi distingué que M. Robertson. J'aurais pu citer également M. Bruce Hutchison qui vient de la même province que

le député de Burnaby-Seymour, B. S. comme on dit. Je crois que le député de Burnaby-Seymour faisait partie de ce comité de 35 membres et peut-être se chargera-t-il de le réorganiser. Si le ministre des Postes ne veut pas écouter les députés de l'opposition, certainement les députés d'arrière-plan du parti ministériel pourront lui faire entendre raison.

● (9.40 p.m.)

Bien que le député d'York-Est, qui n'occupe pas son siège ce soir, ait signalé que le gouvernement a ordonné d'éviter tout désaccord ou tout changement dans les instructions du cabinet, il y a certainement des collègues du député d'York-Est qui ont le courage de leurs convictions et sont prêts à parler au nom de leurs circonscriptions.

M. Perrault: Je ne comptais pas prendre part à ce débat, mais puisqu'on a fait allusion à la Chambre à la position que je suis censé avoir prise, je crois de mon devoir d'expliquer clairement mon attitude. Je ne faisais pas partie de ce prétendu groupe des 35, mais je sais, comme sans doute tous les députés, combien il est ardu de faire face au ministre des Postes.

Nous avons constaté au cours des séances du comité cette situation ridicule: le tarif postal des publications n'avait pas changé depuis 1957, et avant cela, ce tarif était resté le même pendant 20 ans. Pour le contribuable canadien, cette situation serait catastrophique, à moins qu'un ministre n'aie le courage de présenter un programme semblable à celui que mon honorable ami s'évertue à défendre à la Chambre.

Les députés qui ont participé au débat ont pris bien soin de ne pas parler des répercussions économiques des déficits continus du ministère des Postes sur les contribuables canadiens, déficits qui auraient atteint des proportions énormes dans quelques années si le ministre actuel n'avait pris des mesures radicales. Aucun chiffre n'a été fourni pour étayer les arguments avancés jusque'ici, la plupart à des fins politiques. Personne n'a dit mot du déficit de 134 millions de dollars qu'on aurait essuyé au cours de l'exercice financier à venir si les mesures nécessaires n'avaient été prises.

J'ai attendu en vain, ce soir, les opinions des partis de l'opposition sur le nouveau ministère des Communications, ce domaine vital qui englobe divers moyens de communications, aussi bien que les services postaux.